

VILLE DE SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

91240 ESSONNE

CANTON DE BRETAGNY-SUR-ORGE

☎ 01.69.80.29.29

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DÉCISION N°2023 - 116

Objet : Cession Renault Master 353 EBJ 91

Le Maire de Saint-Michel-sur-Orge,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020-085 en date du 23 mai 2020, relative à la délégation d'attributions au Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que le véhicule RENAULT MASTER immatriculé 353 EBJ 91 n'est plus en mesure vu sa vétusté d'être entretenu car il nécessite de lourdes réparations relevant du budget de fonctionnement,

CONSIDERANT que l'Entreprise de Diffusion Automobile de Montlhéry (EDAM) a fait une offre d'achat de 1 000 € TTC,

DECIDE de céder ce véhicule à l'Entreprise de Diffusion Automobile de Montlhéry (EDAM) sise 72 Route Nationale 20 à MONTHLERY (91310) pour un montant de 1 000€ TTC (mille euros).

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le 10/05/2023

Le Maire,


Sophie RIGAUTY



Publication en ligne le : 10/05/2023